



DIFFUSION

M Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Barazzone
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Ville de Genève Administration centrale
Reçu 21 DEC. 2017
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : GZU/cgs/1375/17

Genève, le 19 décembre 2017

Concerne : Constitution d'une servitude d'usage public à charge de la parcelle N° 2432 de Genève, section Eaux-Vives, propriété du canton et future propriété des CFF, au profit de la Ville de Genève

Constitution d'une servitude de passage à pied à charge des parcelles N^{os} 2432 et 1713 de Genève, section Eaux-Vives, propriété du canton et future propriété des CFF, au profit de la Ville de Genève

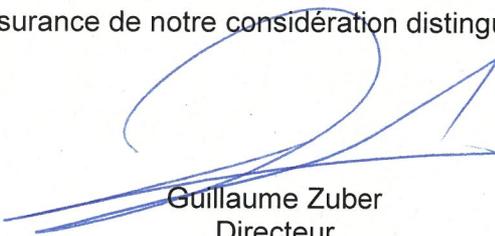
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 5 décembre 2017, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Registre foncier
- Service de surveillance des communes - secteur finances communales

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Direction de la gestion et valorisation de l'office des bâtiments
- Direction générale des transports

Date réelle d'affichage : 14 décembre 2017

Date légale d'affichage : 14 décembre 2017

Fin délai référendaire le : 5 février 2018